

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque à Berrac

De : Charles Rouchy <neo_gersois32@yahoo.com>

Date : 15/10/2022 22:06

Pour : "pref-berrac@gers.gouv.fr" <pref-berrac@gers.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Installés à Berrac depuis plusieurs années, nous venons de découvrir l'existence d'un vaste projet industriel: l'installation d'une importante centrale photovoltaïque (25 ha, 17MWc !) au coeur même de ce petit village, classé aux monuments historiques. Ce projet « discret » est assez ancien puisqu'une société «Centrale Solaire de Berrac» existe depuis 2011, et est toujours "active" en 2022.

Nous nous opposons à ce projet, mais sans illusion, vue la manière dont il a été développé. Nous voyons bien que les promoteurs et l'unique bénéficiaire de ce projet n'attachent aucune importance à l'avis des habitants de ce village. Pourtant l'impact négatif sur la vie et le développement de ce village sera important et irréversible.

Ce projet privé n'apportera rien à la collectivité, si ce n'est un clivage définitif et désastreux entre les différentes communautés des habitants de Berrac.

Vue l'importance de l'infrastructure de la centrale, il serait illusoire de croire qu'elle puisse être camouflée par des arbustes, à moins que les promoteurs et l'unique bénéficiaire s'engagent, dès le début, à planter, tout autour de la centrale des arbres dont la hauteur permettrait dès la création de la centrale d'en cacher l'infrastructure.

Il serait également intéressant de savoir ce que l'unique bénéficiaire de ce projet prévoit pour dédommager ceux des habitants, qui verraient la valeur de leur patrimoine diminuer de près de 40%, en conséquence directe de son projet.

Il n'est pas question ici de s'opposer au développement du solaire dans la région et nous comptons bien y participer également, mais cela peut se faire sans créer de nuisances auprès des voisins, du village, et de l'environnement, et surtout en respectant les autres habitants de la commune.

Il n'est pas question ici aussi de ralentir les développements de projets permettant la diversification des revenus des terres agricoles, mais encore une fois dans le respect de l'environnement et de la vie des autres habitants de la commune.

Cordialement